Notre "Revue syndicale"

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse**

Band (Jahr): **7 (1915)**

Heft 1

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-383061

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Berne, avril Septième année 1915 — N° 1

REVUE SYNDICALE SUISSE

Organe de l'Union suisse des Fédérations syndicales

Abonnement: 3 fr. par an
Pour l'Etranger: Port en sus

Rédaction: Secrétariat de l'Union suisse des Fédérations syndicales, Kapellenstrasse 6, Berne
Téléphone 1808 o o o o o o o o o o o Compte de chèques postaux N° III 1366

o Expédition et administration: o
Imprim. de l'Union, Berne

SOMMAIRE:

	Page
1. *Notre « Revue syndicale »*	1
2. *La guerre mondiale et le mouvement syndical*	2
3. *Réduction des salaires*	3
4. *Mouvements et luttes économiques en Suisse*	5
5. *Le boycott Ormond*	5
6. *Mouvement syndical international*	6
7. *Divers*	7

Notre „Revue syndicale".

Enfin, ça y est, voilà notre petite *Revue* qui remonte à la surface après avoir disparu pendant plusieurs mois.

Quelques mots seulement pour expliquer l'interruption brusque de notre publication mensuelle.

La déclaration de la guerre, à laquelle les organisations syndicales en Suisse n'étaient pas préparées du tout, a eu entre autres pour effet de créer un certain trouble dans le mouvement syndical de notre pays. Sans être complètement démontées, la plupart des fédérations syndicales en Suisse se trouvèrent paralysées pendant plusieurs semaines. Au début de la guerre, on ne savait pas si le secrétariat de l'Union syndicale pourrait continuer à fonctionner et dans quelles conditions.

Cependant, peu à peu, la situation s'est un peu éclaircie. Grâce à la solidarité des cheminots, des ouvriers de l'Etat et des métallurgistes, le maintien du secrétariat de l'Union syndicale était assuré. Par contre, il reste une perte de près de 16,000 francs que l'Union doit supporter, soit pour cotisations arriérées, subventions à l'*Operaio* ou autres avoirs que certaines fédérations doivent à l'Union.

D'autre part, il faut compter que pour l'année 1915 l'Union syndicale ne touchera pour cotisations que 15,000 francs au lieu de 35,000 francs. De sorte que, même en déduisant les 12,000 francs qu'elle ne dépense plus pour l'*Operaio*, il reste une perte d'environ 8000 francs sur les années précédentes. Quant à ses dettes à l'imprimerie, qui se montent à près de 11,000 francs pour l'année 1914, l'Union syndicale est obligée de les payer malgré la diminution des recettes. Ce sont là les motifs qui nous obligent de restreindre nos dépenses de tous les côtés.

De nombreux camarades, sans contester la situation difficile au point de vue financier de l'Union syndicale, n'admettent pas que les restrictions doivent se faire aux frais des publications de langue française.

Ils estiment qu'ils ont droit à ces publications, et que s'il faut restreindre, on devrait le faire un peu partout à la fois.

Ces réclamations nous ont réjouis parce qu'elles prouvent que la *Revue syndicale;* malgré le français plus ou moins artificiel de son texte, a su gagner quelques sympathies parmi nos camarades en Suisse romande.

Le comité de l'Union a décidé de reprendre la publication de notre *Revue* malgré les difficultés financières pour faire preuve d'égard et de bon vouloir vis-à-vis de nos camarades en Suisse romande.

Que l'on nous permette seulement de dire que les restrictions auxquelles nous avons dû procéder atteignent autant la *Gewerkschaftliche Rundschau,* qui ne paraît plus qu'à 8 ou 12 pages au lieu de 16 ou de 24 pages, le secrétariat des ouvrières, les archives centrales, bref toutes les institutions entretenues ou subventionnées par l'Union syndicale.

Finalement, il faut se rendre compte que pour les publications de l'Union syndicale, s'il faut trop les restreindre, il vaut mieux interrompre que de faire paraître une *Revue* trop mal confectionnée.

Espérons toutefois qu'il nous soit permis dès à présent de continuer régulièrement la publication de la *Revue syndicale* et par cela de contribuer un peu à l'éducation et surtout à l'orientation de nos camarades en Suisse romande.

La rédaction.